Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest

Toulouse, le 19 août 2015

Dossier de presse

Réalisation des travaux de réparation

du Pont Saint-Frai

par la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest

Communes de Tarbes et Séméac (65)

Septembre – Décembre 2015

Contacts DIR Sud-Ouest :
Cabinet de direction/Communication : Marie-Céline MAFUTUNA - 05 61 58 62 00
cabinet.dirso@developpement-durable.gouv.fr
www.dirso.fr

Tél. : 05 61 58 59 70 – fax : 05 61 58 62 01
155, avenue des Arènes Romaines 31300 TOULOUSE

Sommaire

I- <u>Le contexte :</u> Les travaux sur le Pont de St Frai se poursuivent en 2015

II- <u>Déroulement du chantier</u>

III- <u>Conditions de circulation</u>

<u>Annexes :</u>

Annexe 1 : Plan d'itinéraire conseillé

Annexe 2 : Plan des panneaux d'information des travaux

Annexe 3 : Schéma de signalisation des travaux sous l'ouvrage

www.dirso.fr

I-<u>Le contexte :</u> Les travaux sur le Pont de St Frai se poursuivent en 2015

Le Pont Saint-Frai est situé sur la RN21 dans les traverses des agglomérations de Séméac et Tarbes, à la jonction entre la RD817 avenue François Mitterrand et la RN 21 boulevard Jean Raoul Paul. Il s'agit d'un pont à dalles nervurées en béton armé comportant 18 travées pour une longueur totale de 310 m. Construit en 1972, il est constitué de deux tabliers juxtaposés qui permettent le franchissement de la voie SNCF (Toulouse, Lourdes) et du fleuve Adour.

Cet ouvrage fait l'objet d'une surveillance régulière au même titre que l'ensemble du patrimoine ouvrage d'art géré par la DIR Sud-Ouest. La dernière expertise réalisée a révélé une évolution importante de l'état de l'ouvrage qui rend nécessaire la réalisation de travaux de réparation à court terme.

Une première partie des travaux de réparation a été effectuée dans le courant de l'été 2014. Elle a permis de traiter les superstructures du tablier aval (sens Auch-Lourdes).

Les travaux à réaliser en 2015 vont concerner les superstructures du tablier amont (sens Lourdes-Auch) ainsi que le ragréage des bétons des sous-faces des deux tabliers, à l'exception de la zone située en surplomb de la voie SNCF. Cette dernière partie ne sera traitée qu'en 2016, sans gêne significative pour les usagers de la route.

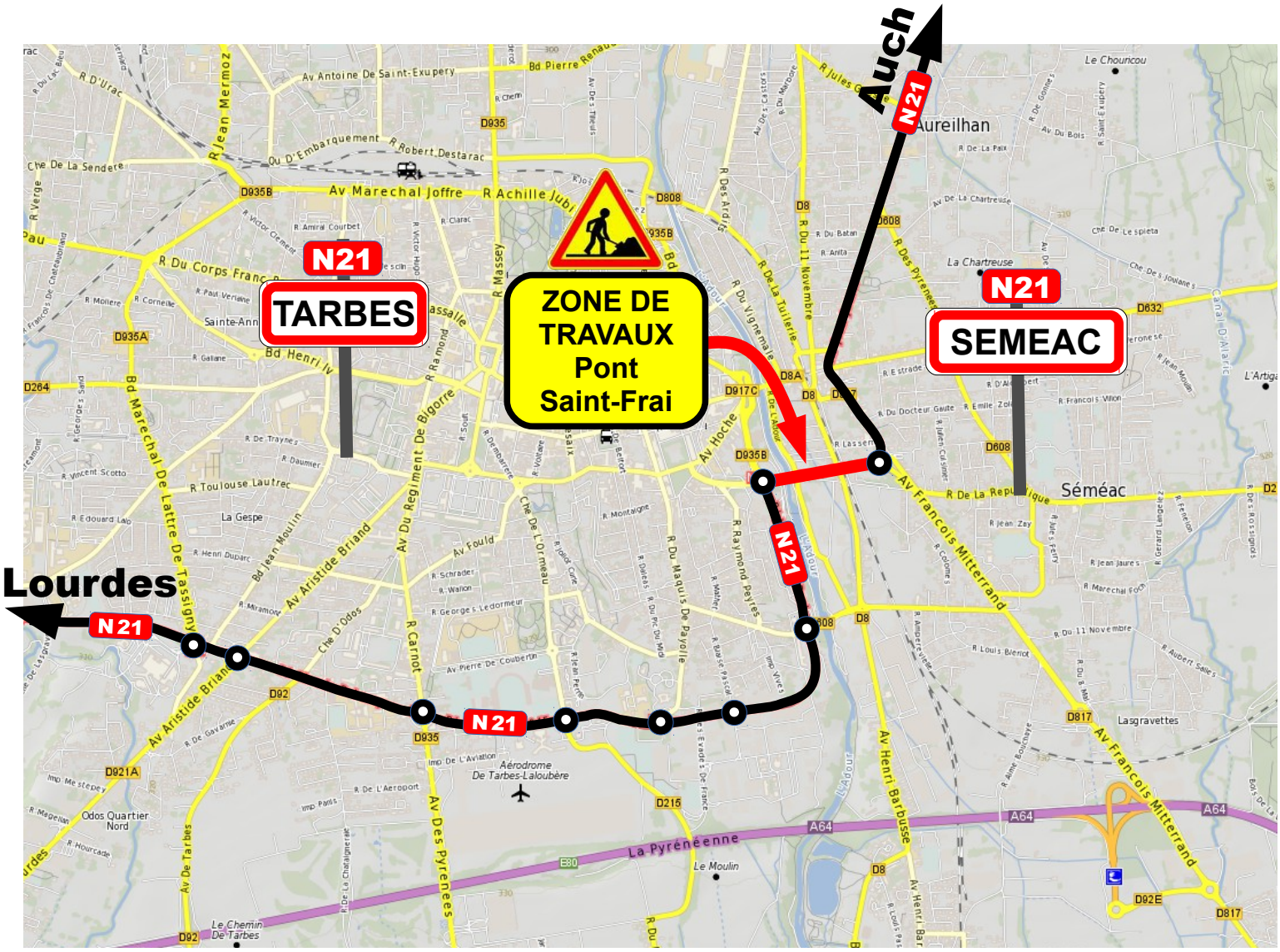

II- Déroulement du chantier :

Ce chantier sera réalisé en trois phases.
En 2015, les travaux seront réalisés du lundi 14 septembre jusqu'au vendredi 11 décembre et organisés de la façon suivante :

- phase 1, semaine 38 : création de deux chicanes pour le basculement des deux sens de circulation sur le tablier aval du pont,
- phase 2, de la semaine 38 à la semaine 46 : déplacement des réseaux sous trottoir, reprise de l'étanchéité sous trottoir, reprises des étanchéités des gargouilles et rabotage de la chaussée, réalisation de l'enrobé de la chaussée, des nouveaux joints de dilatation,
- phase 3, de la semaine 41 à la semaine 50 : ragréage des sous faces des deux tabliers.

Les mesures prises pour la circulation pendant le chantier

Pendant la durée des travaux :

- la circulation routière sera maintenue sur l'ouvrage à double sens sur le tablier aval et des piétons sur le tablier amont (voir schéma ci-dessous).
- un itinéraire conseillé pour le trafic de transit sera mis en place (voir plan joint annexe 1).
- des panneaux d'information seront disposés aux différents carrefours situés sur la RN21 en amont et en aval du chantier (voir plan joint annexe 2).

Plus ponctuellement et uniquement lors des opérations de traitement des bétons en sous face, un alternat de circulation sera mis en place sur les voies suivantes : les quais de l'Adour, la rue d'Adour, la rue du Dr. Guigner (RD8) et la rue Pasteur (voir plan annexe 3) .

Toutes les dispositions seront prises afin de minimiser la gêne aux usagers, aux riverains et aux commerçants.

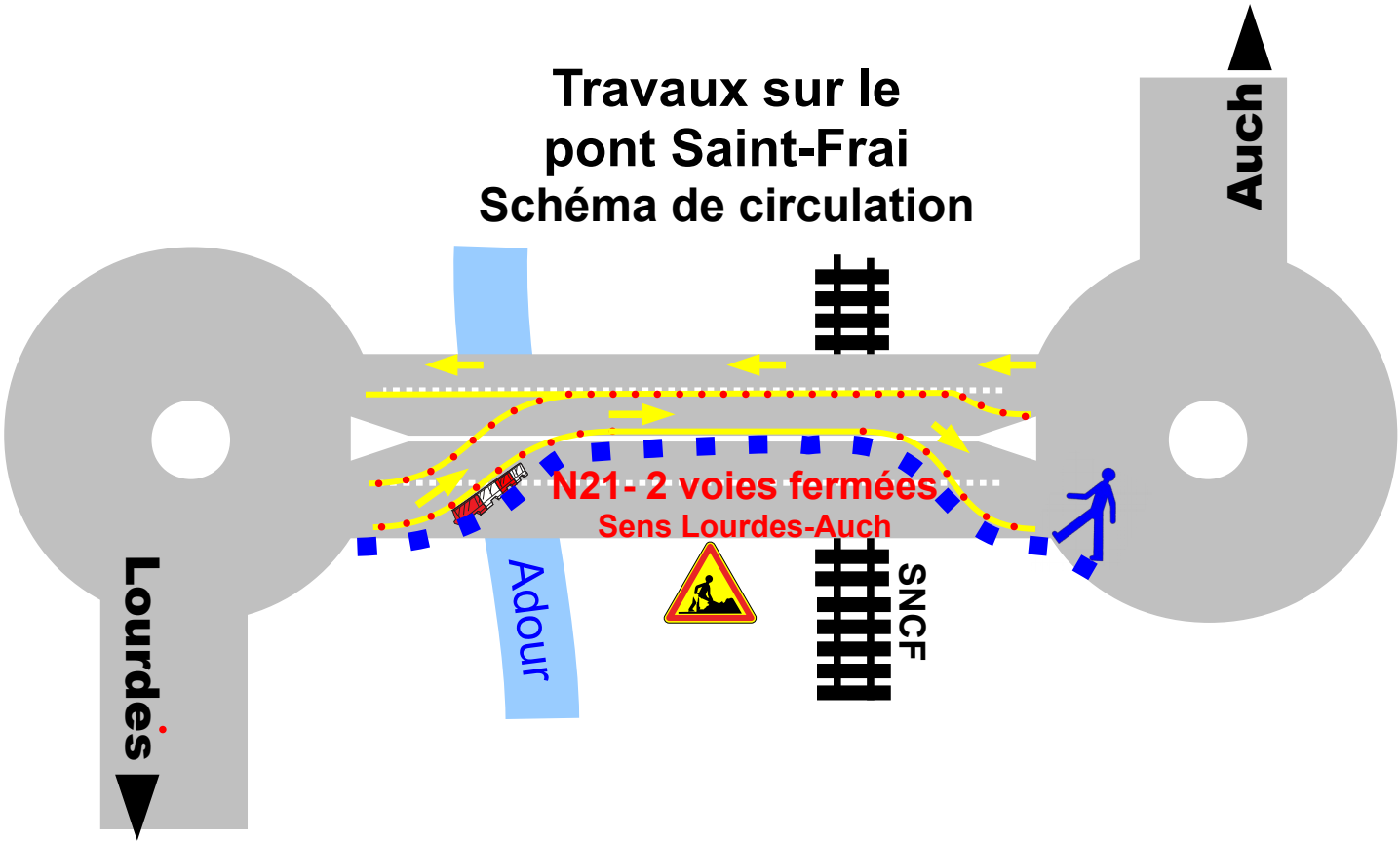

ANNEXE 1
TRAVAUX PONT SAINT-FRAI
Panneaux d'information itinéraire conseillé

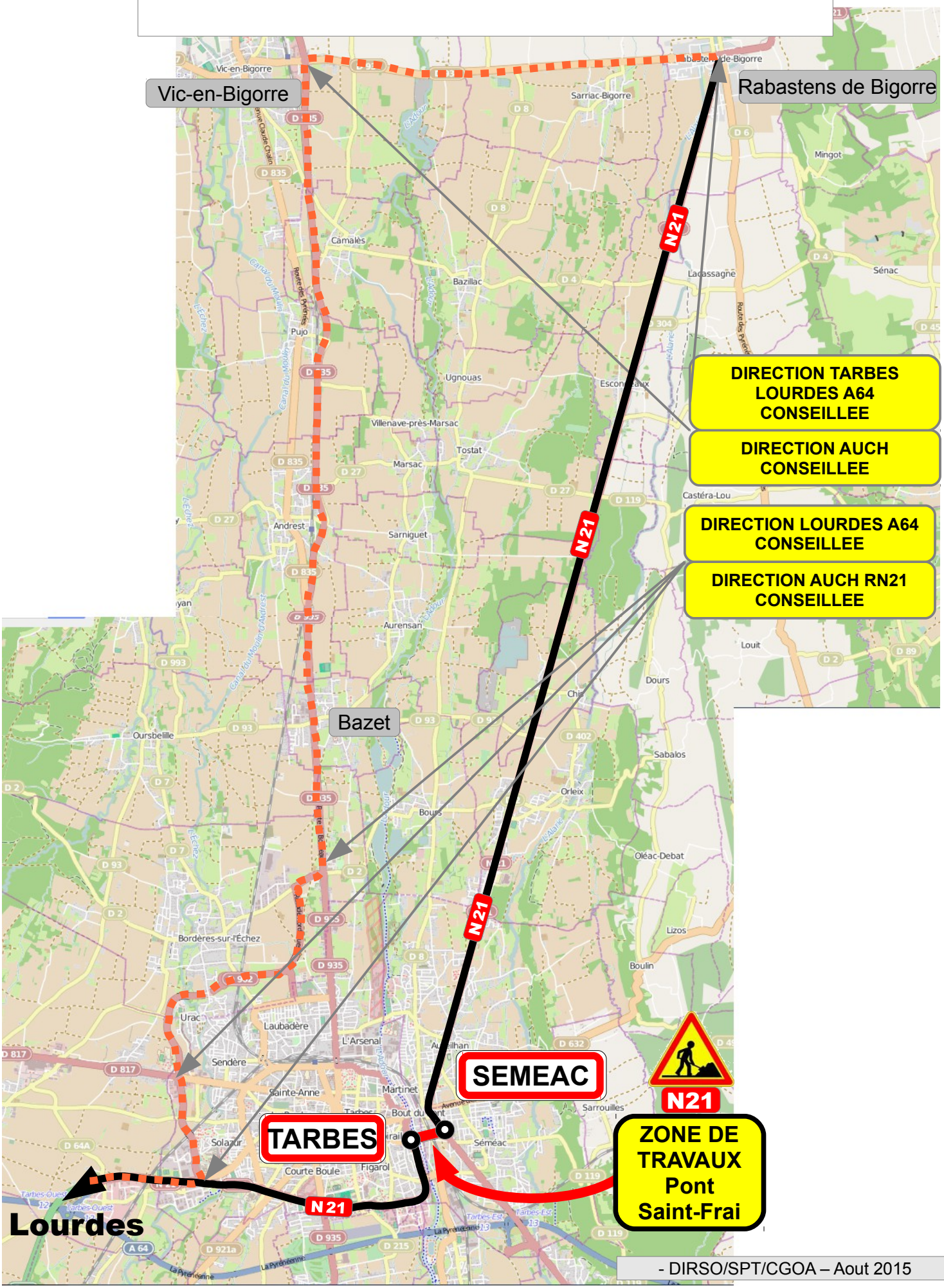

- DIRSO/SPT/CGOA – Aout 2015

ANNEXE 2
TRAVAUX PONT SAINT-FRAI
Panneaux d'information centre ville

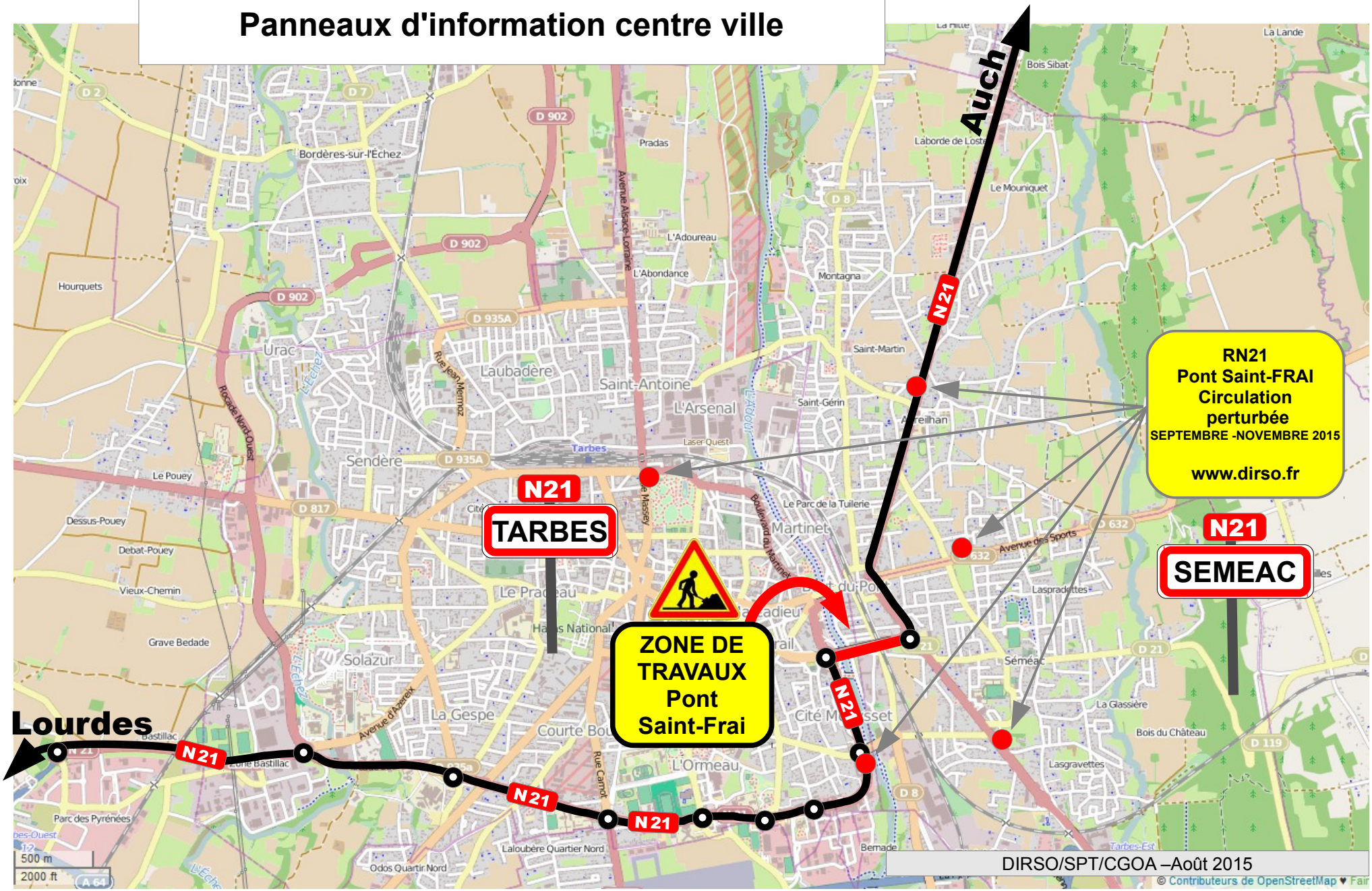

DIRSO/SPT/CGOA –Août 2015

Annexe 3
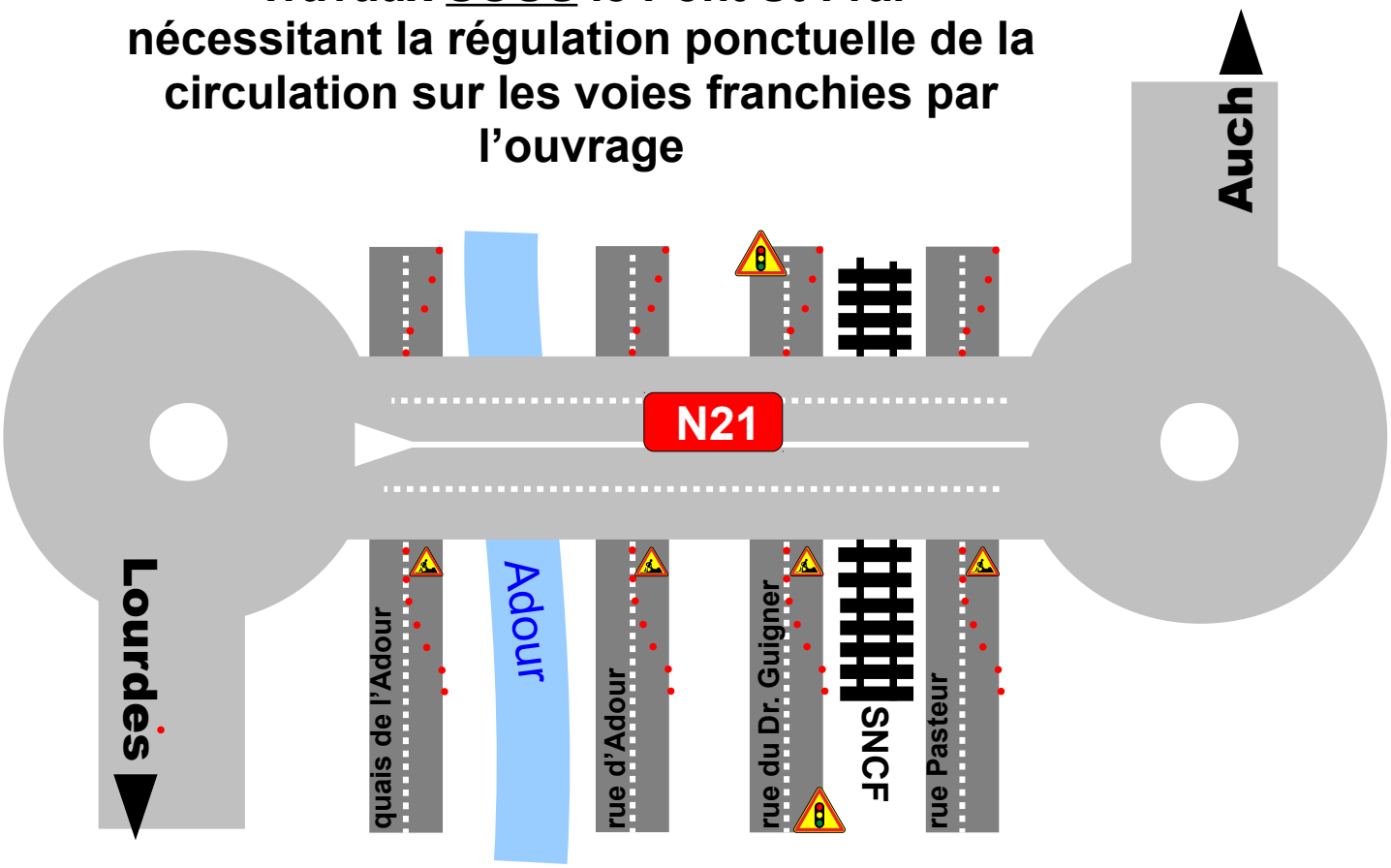
Travaux <u>SOUS</u> le Pont St-Frai nécessitant la régulation ponctuelle de la circulation sur les voies franchies par l'ouvrage